

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ERAFP attribue trois mandats de gestion de couverture du risque de change de ses actifs

Paris, le 19 avril_2018 – L'Établissement de Retraite additionnelle de la Fonction publique (ERAFP) vient d'attribuer un mandat actif à Millennium Global et deux mandats stand-by à BNP Paribas AM et Russell Investments pour gérer la couverture du risque de change de ses actifs.

En cohérence avec son devoir fiduciaire, l'ERAFP a souhaité sélectionner trois prestataires chargés d'assurer la gestion globale de la couverture du risque de change de ses actifs. La stratégie mise en œuvre comprendra un volet de couverture passive ainsi qu'une composante dynamique de couverture du risque de change.

Á l'issue de la procédure de sélection lancée en décembre 2017, l'offre de la société Millennium Global, en raison notamment de la robustesse du processus de gestion proposé, est apparue comme la mieux à même de répondre aux attentes de l'ERAFP. Le mandat principal a donc été attribué à cette société. Les deux autres gestionnaires retenus dans le cadre d'un mandat dit « stand-by » sont BNP Paribas AM et Russell Investments.

Á titre indicatif le montant notionnel à couvrir au démarrage du mandat devrait être de l'ordre de 2 milliards d'euros.

Les mandats seront d'une durée initiale de quatre ans avec la possibilité pour l'ERAFP de reconduire le Marché pour deux périodes successives de deux ans.

L'ERAFP: 1er fonds de pension public français et investisseur institutionnel 100 % ISR

Avec près de 30 milliards d'actifs financiers investis dans leur intégralité suivant une démarche 100 % socialement responsable, l'ERAFP se place au premier rang européen des investisseurs institutionnels ISR. Dès la création du Régime en 2005, le conseil d'administration a fait le choix d'optimiser la performance de son portefeuille d'actifs financiers dans le respect des principes ISR. Signataire des Principes d'investissement responsable de l'ONU, l'ERAFP a adopté, en mars 2006, une Charte ISR, reposant sur les cinq valeurs suivantes : État de droit et droits de l'homme; Progrès social; Démocratie sociale; Environnement; Bonne gouvernance et transparence.

L'ERAFP est également l'un des plus importants fonds de pension publics au monde en termes d'affiliés avec près de 4,5 millions de bénéficiaires, 44000 employeurs et près de 2 milliards d'euros à investir chaque année Régime de retraite obligatoire, par points, l'Établissement gère, depuis le 1er janvier 2005, les droits à une retraite additionnelle assise sur les primes pour les fonctionnaires de l'État, des collectivités territoriales et du secteur public hospitalier.

Pour plus d'informations sur l'ERAFP > www.rafp.fr

CONTACT PRESSE Alice Blais - T 01 58 50 96 36 E alice.blais@erafp.fr